



JOURNÉES D'INTELLIGENCE COLLECTIVE

DROIT À LA DÉCONNEXION... QUID DU SECTEUR PUBLIC ?

DATES

05 → 06
MARS 2020
04 → 05
FEV 2021
9H30 → 16H30

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

INSET NANCY
1 BOULEVARD D'AUSTRASIE
BP 20442
54001 NANCY CEDEX

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INSET NANCY

CHEFFE DE PROJET

Anne ABA-PEREA
INSET Nancy
anne.aba-perea@cnfpt.fr
T. 03 83 19 22 20

CONTACT ADMINISTRATIF

Magali BELOT
INSET Nancy
magali.belot@cnfpt.fr
T. 03 83 19 22 20

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et repas
du midi pris en charge

Avec les outils numériques professionnels, les salariés sont de plus en plus connectés avec leur emploi pendant et en dehors des heures de travail. La frontière entre vie professionnelle et personnelle, temps de repos et temps de travail, tend ainsi à se rétrécir avec des conséquences possibles sur ces deux champs et parfois des impacts sur la santé.

Face à ce constat, la loi travail, dite loi El Khomri a instauré le droit à la déconnexion depuis le 1er janvier 2017. Dans le secteur public, quelques structures commencent à s'emparer de la question.

Cadre juridique, enjeux managériaux, conséquences en termes de qualité de vie au travail... Tous ces points seront abordés au cours de deux journées d'ateliers en intelligence collective afin d'élaborer un plan d'actions transposable dans son organisation.

OBJECTIFS

Grâce à l'intelligence collective :

- › Aider les participants à avancer significativement sur la problématique du droit à la déconnexion ;
- › Permettre aux participants de dégager un plan d'action individuel et/ou collectif

CONTENU

- › Etat des lieux du droit à la déconnexion ;
- › Réflexions et pistes de solution.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Co-construction

3 temps distincts : « classe inversée » - « recherche de solutions collectives et individuelles » - « élaboration d'un plan d'action ».

PUBLIC VISÉ

Tout cadre intéressé par la thématique.